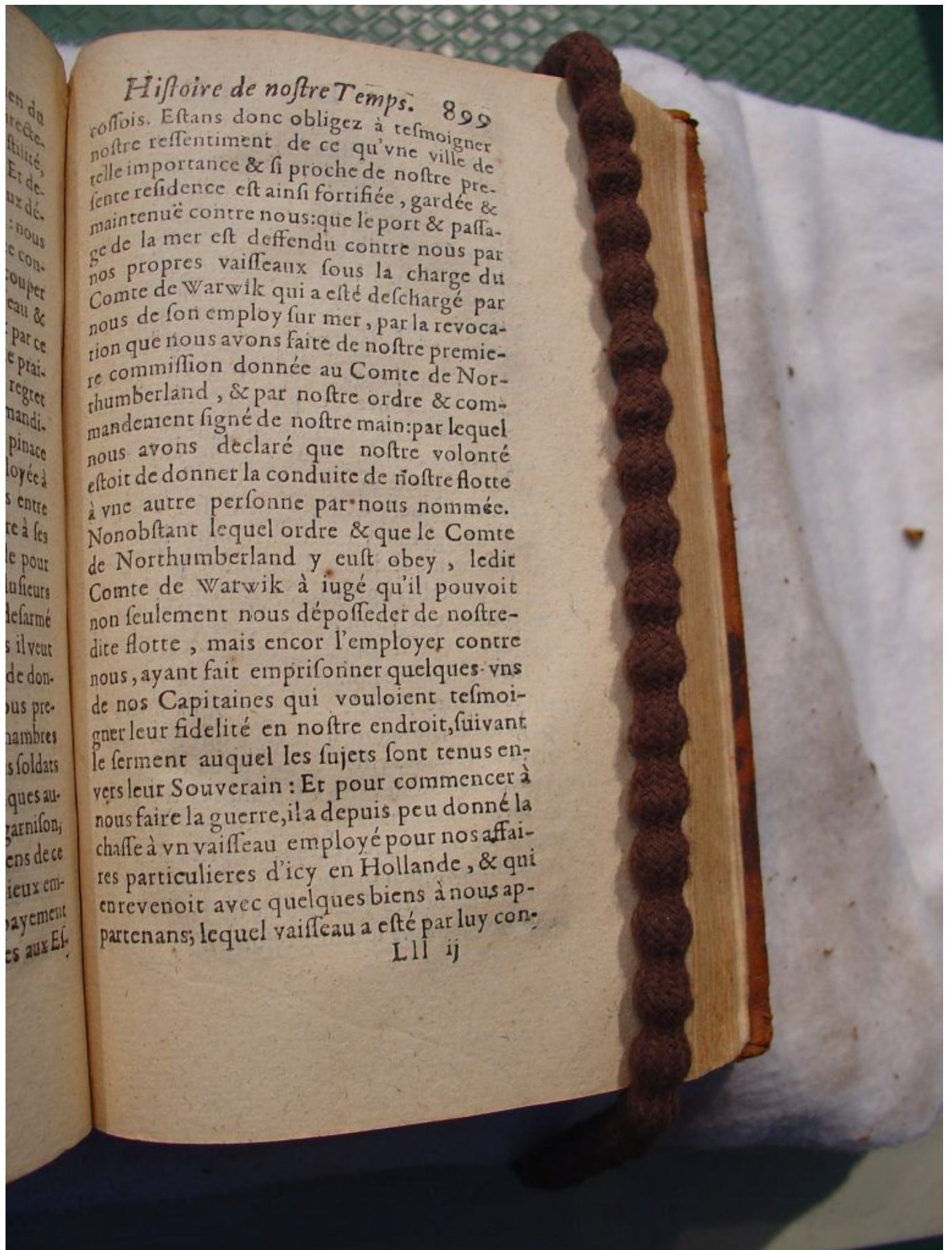
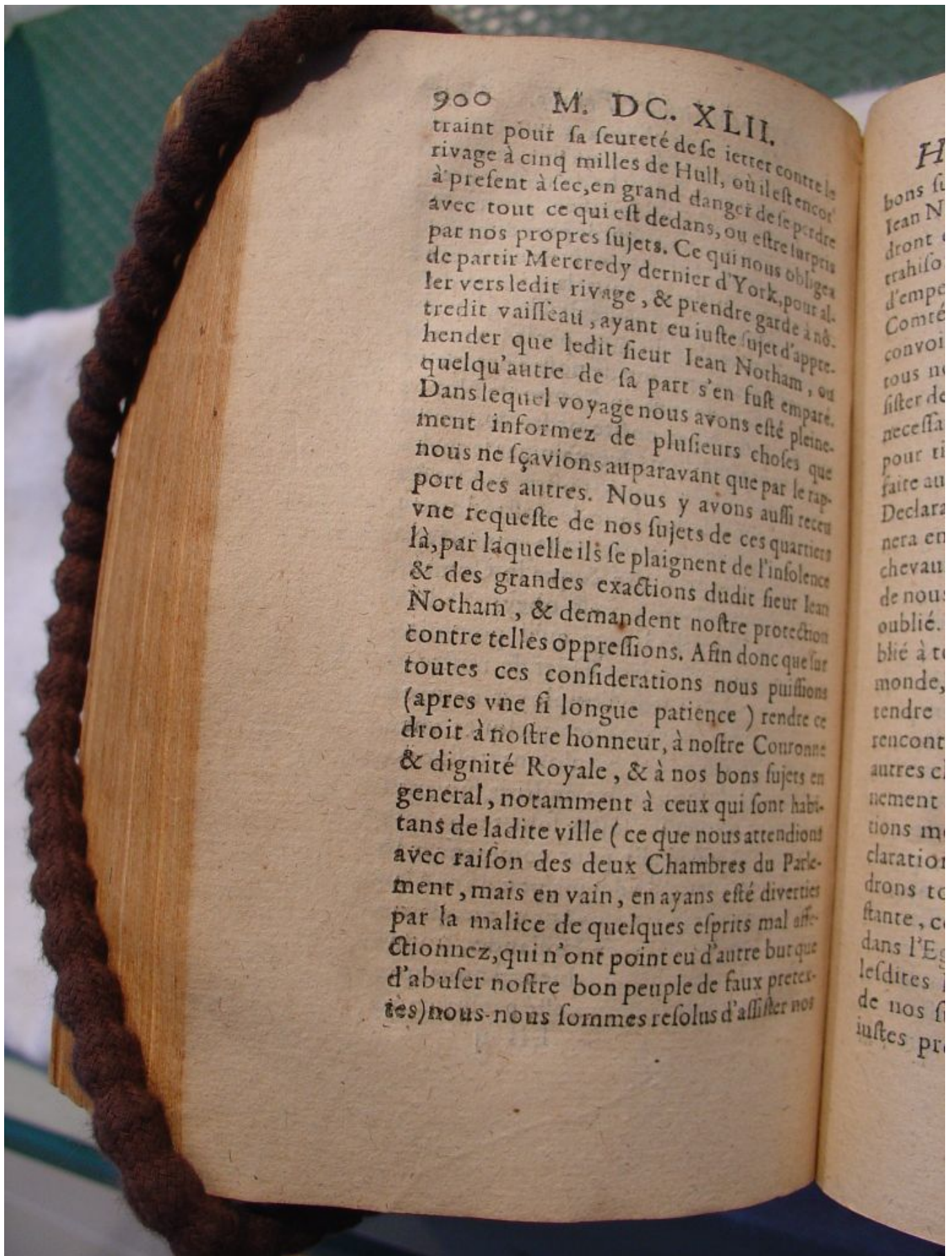


1642_0899.jpg



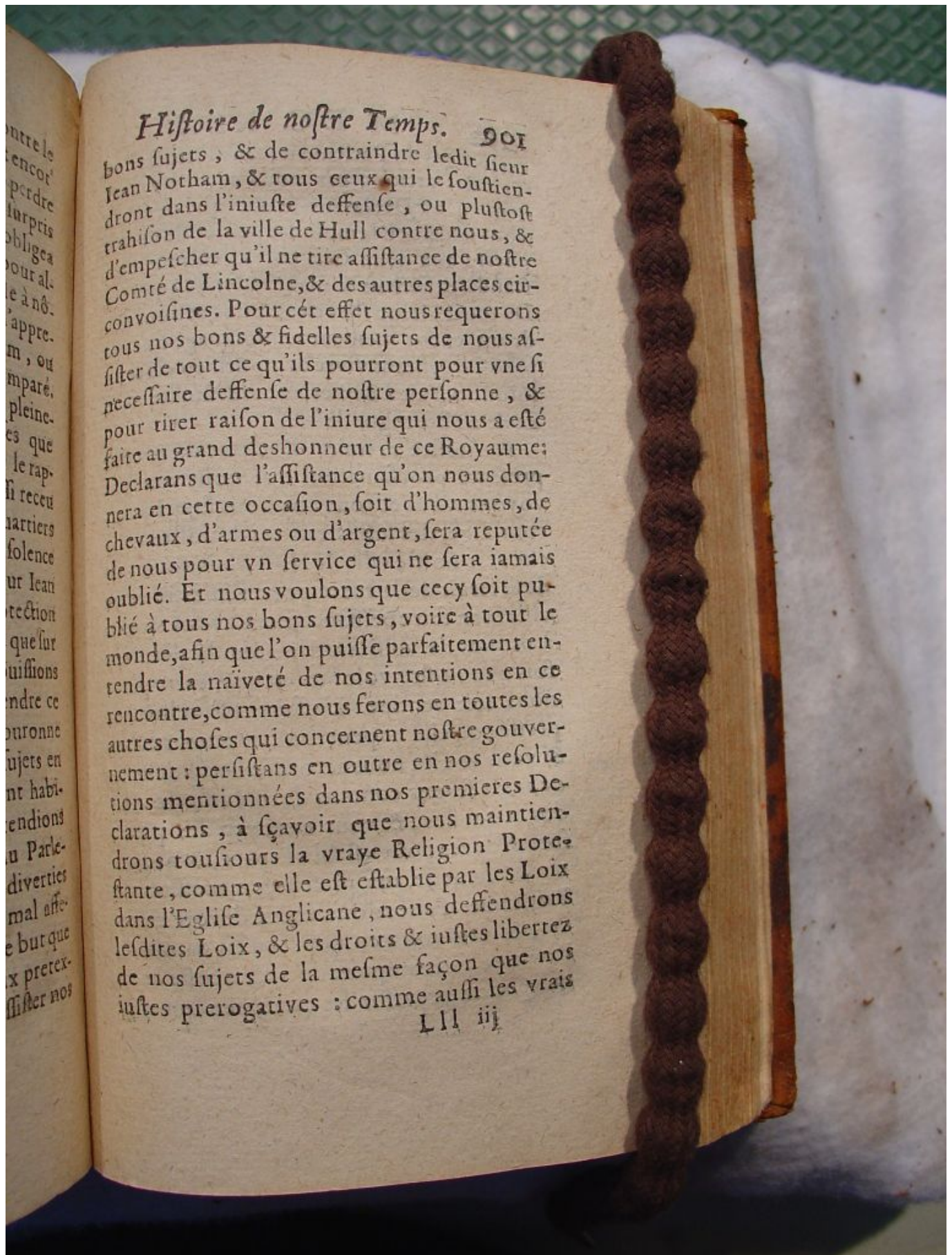
1642_0900.jpg



900 M. DC. XLII.
traint pour sa seureté de se ietter contre le
rivage à cinq milles de Hull, où il est encor
à present à sec, en grand danger de se perdre
avec tout ce qui est dedans, ou estre surpris
par nos propres sujets. Ce qui nous obliga
de partir Mereredy dernier d'York, pour al
ler vers ledit rivage, & prendre garde à nô
redit vaisseau, ayant eu iuste sujet d'appa
hender que ledit sieur Jean Notham, ou
quelqu'autre de sa part s'en fust emparé.
Dans lequel voyage nous avons esté pleine
ment informez de plusieurs choses que
nous ne scävions auparavant que par le rap
port des autres. Nous y avons aussi receu
vne requeste de nos sujets de ces quartiers
là, par laquelle ils se plaignent de l'insolence
& des grandes exactions dudit sieur Jean
Notham, & demandent nostre protection
contre telles oppressions. Afin donc que sur
toutes ces considerations nous puissions
(apres vne si longue patience) rendre ce
droit à nostre honneur, à nostre Couronne
& dignité Royale, & à nos bons sujets en
general, notamment à ceux qui sont habi
tans de ladite ville (ce que nous attendions
avec raison des deux Chambres du Parle
ment, mais en vain, en ayans esté diverties
par la malice de quelques esprits mal affe
ctionnez, qui n'ont point eu d'autre but que
d'abuser nostre bon peuple de faux pretextes) nous nous sommes resolus d'assister nos

H
bons s
Jean N
dront
trahiso
d'empe
Comté
convoi
tous n
sister de
necessa
pour ti
faite au
Declara
nera en
cheva
de nou
oublié.
blié à t
monde,
tendre
rencont
autres c
nement
tions m
claratio
drons t
stante, c
dans l'Es
lesdites
de nos s
iustes pr

1642_0901.jpg

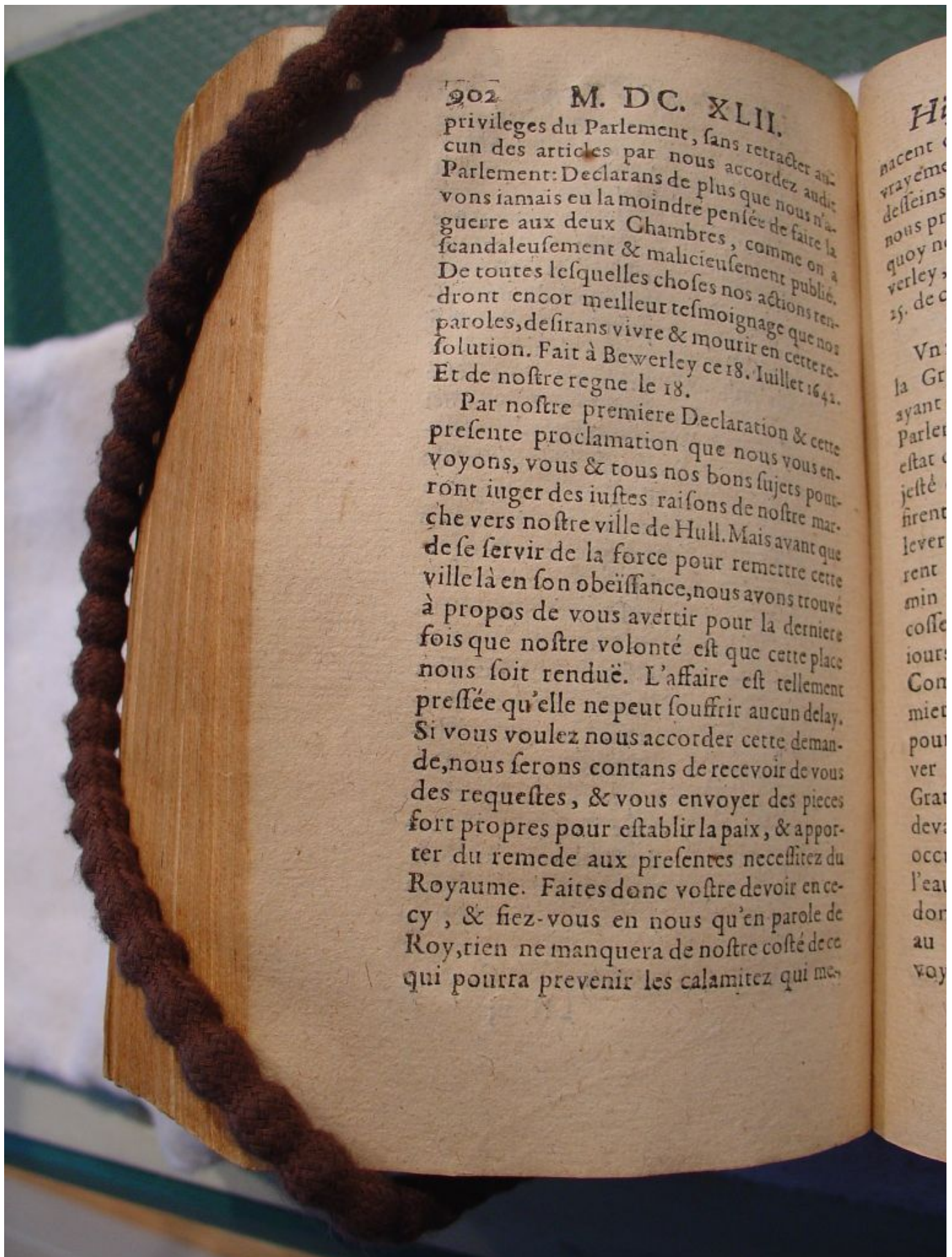


Histoire de nostre Temps. 901

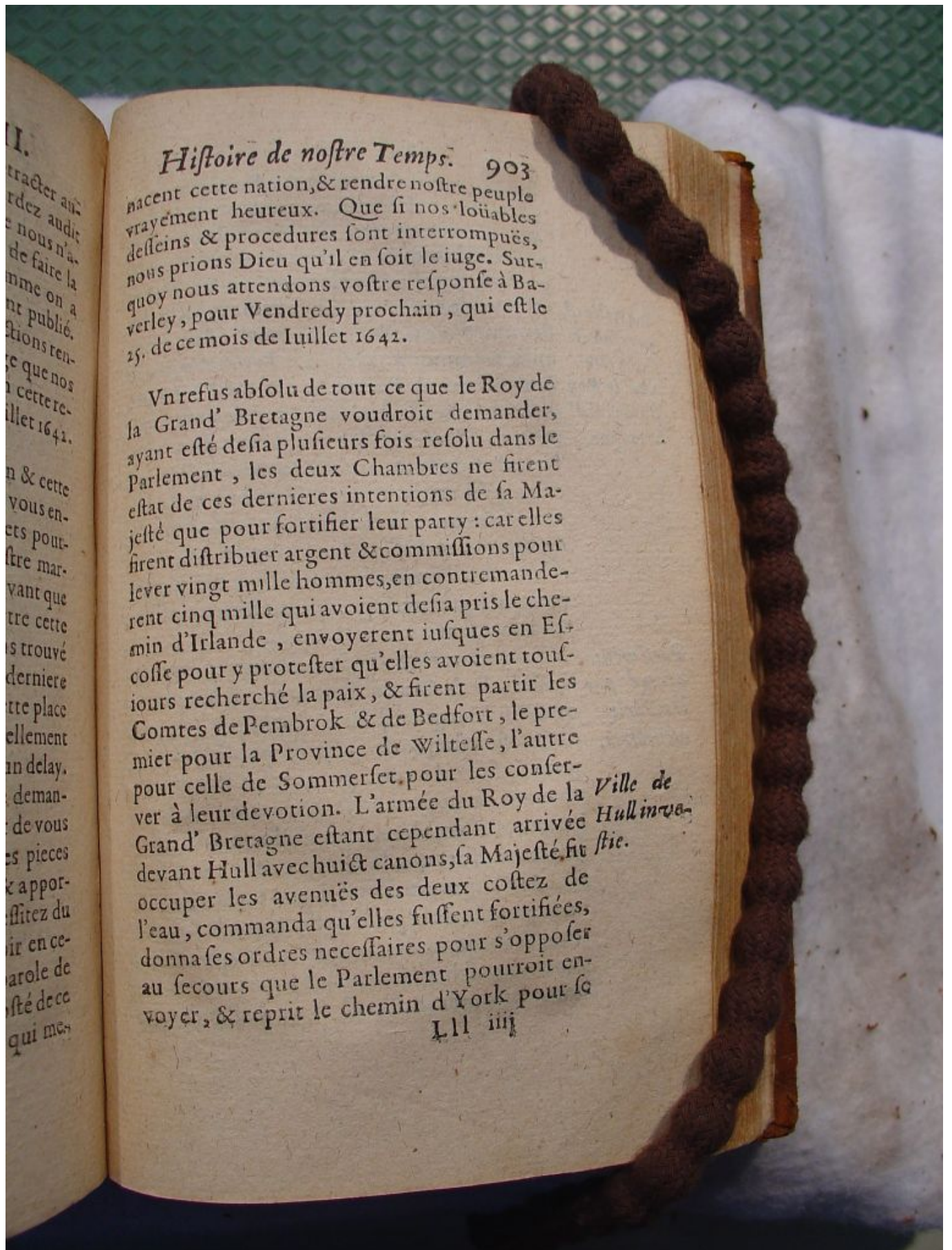
bons sujets, & de contraindre ledit sieur Jean Notham, & tous ceux qui le soustien- dront dans l'iniuste deffense, ou plustost trahison de la ville de Hull contre nous, & d'empescher qu'il ne tire assistance de nostre Comté de Lincolne, & des autres places cir- convoisines. Pour cet effet nous requerons tous nos bons & fidelles sujets de nous as- sister de tout ce qu'ils pourront pour vne si necessaire deffense de nostre personne, & pour tirer raison de l'iniure qui nous a esté faite au grand deshonneur de ce Royaume: Declarans que l'assistance qu'on nous don- nera en cette occasion, soit d'hommes, de chevaux, d'armes ou d'argent, sera reputée de nous pour vn service qui ne sera iamais oublié. Et nous voulons que cecy soit pu- blié à tous nos bons sujets, voire à tout le monde, afin que l'on puisse parfaitement en- tendre la naïveté de nos intentions en ce rencontre, comme nous ferons en toutes les autres choses qui concernent nostre gouver- nement: persistans en outre en nos resolu- tions mentionnées dans nos premieres De- clarations, à sçavoir que nous mainten- drons tousiours la vraye Religion Prote- stante, comme elle est establie par les Loix dans l'Eglise Anglicane, nous deffendrons lesdites Loix, & les droits & iustes libertez de nos sujets de la mesme façon que nos iustes prerogatives: comme aussi les vrais

LII iij

1642_0902.jpg



1642_0903.jpg



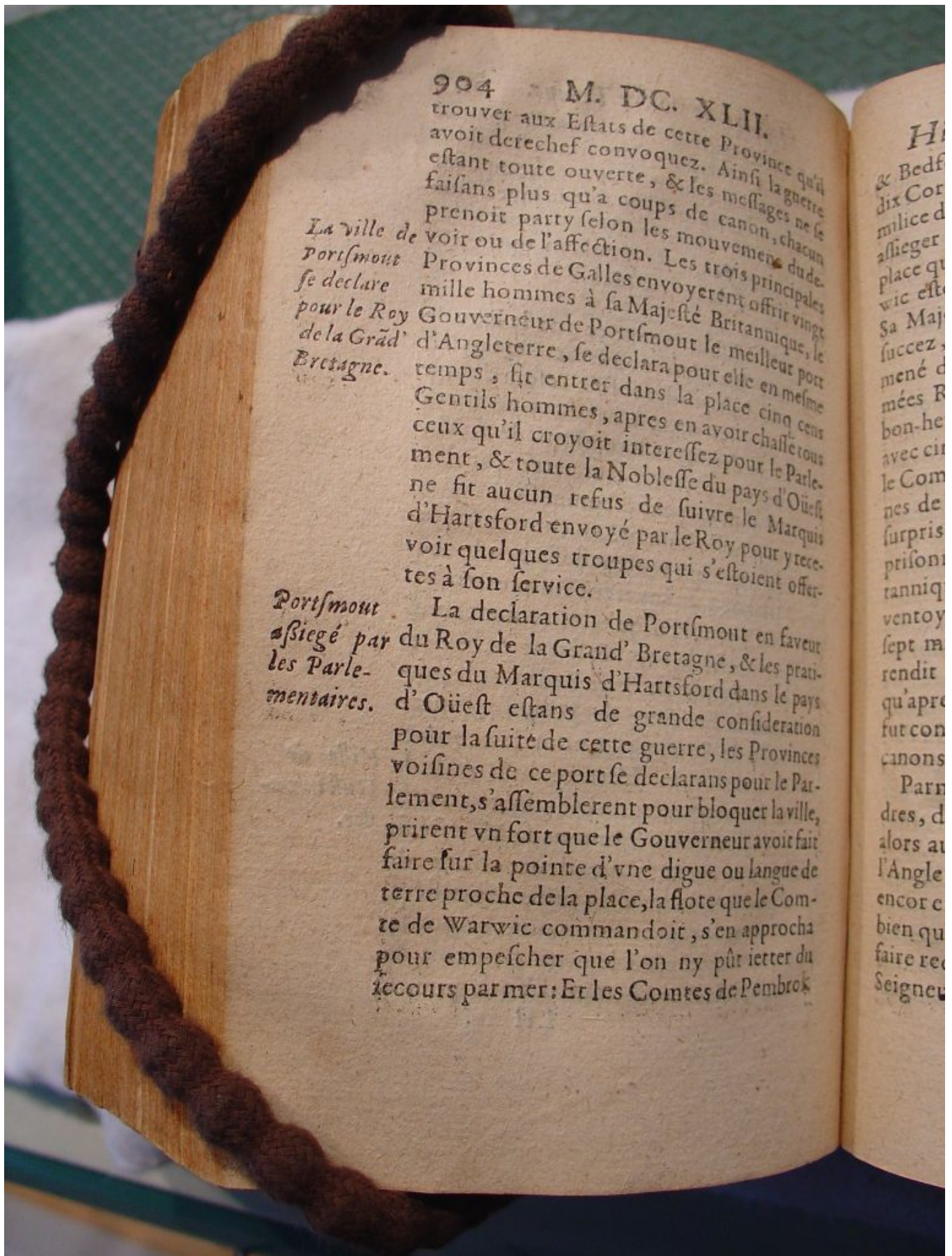
Histoire de nostre Temps. 903

naient cette nation, & rendre nostre peuple
vrayement heureux. Que si nos loüables
desseins & procedures sont interrompuës,
nous prions Dieu qu'il en soit le iuge. Sur-
quoy nous attendons vostre réponse à Ba-
verley, pour Vendredy prochain, qui est le
25. de ce mois de Iuillet 1642.

Vn refus absolu de tout ce que le Roy de
la Grand' Bretagne voudroit demander,
ayant esté desia plusieurs fois resolu dans le
Parlement, les deux Chambres ne firent
estat de ces dernieres intentions de sa Ma-
jesté que pour fortifier leur party: car elles
firent distribuer argent & commissions pour
lever vingt mille hommes, en contremande-
rent cinq mille qui avoient desia pris le che-
min d'Irlande, envoyerent iusques en Es-
cosse pour y protester qu'elles avoient tou-
iours recherché la paix, & firent partir les
Comtes de Pembrok & de Bedford, le pre-
mier pour la Province de Wiltesse, l'autre
pour celle de Sommerfet, pour les conser-
ver à leur devotion. L'armée du Roy de la
Grand' Bretagne estant cependant arrivée
devant Hull avec huit canons, sa Majesté fit
occuper les avenues des deux costez de
l'eau, commanda qu'elles fussent fortifiées,
donna ses ordres necessaires pour s'opposer
au secours que le Parlement pourroit en-
voyer, & reprit le chemin d'York pour se

*Ville de
Hull in ve-
stie.*

1642_0904.jpg



904 M. DC. XLII.

*La ville de
Portsmouth
se declare
pour le Roy
de la Grand'
Bretagne.*

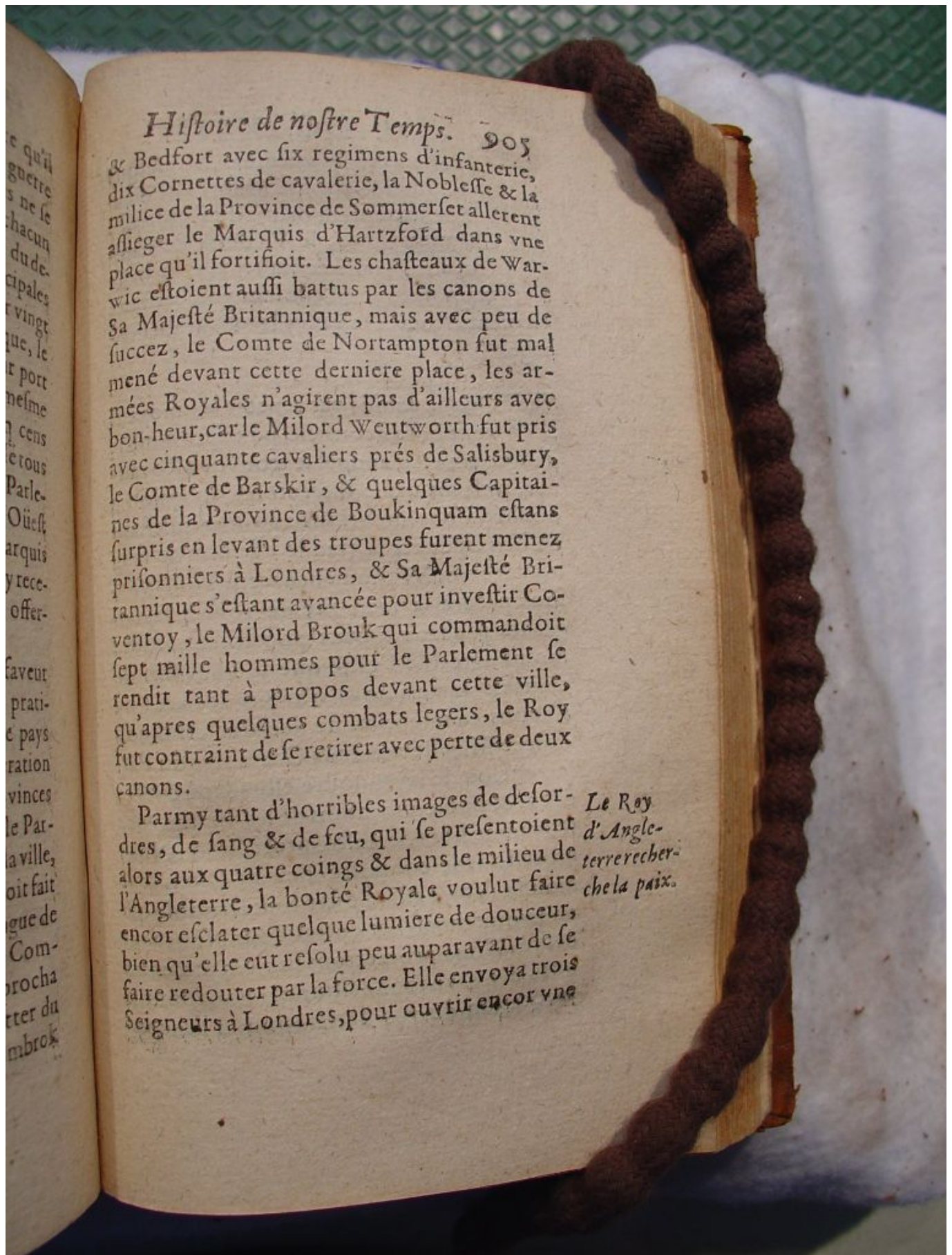
trouver aux Estats de cette Province qu'il
avoit derechef convoquez. Ainsi la guerre
estant toute ouverte, & les messages ne se
faisans plus qu'a coups de canon, chacun
prenoit party selon les mouvemens du de-
voir ou de l'affection. Les trois principales
Provinces de Galles envoyèrent offrir vingt
mille hommes à sa Majesté Britannique, le
Gouverneur de Portsmouth le meilleur port
d'Angleterre, se declara pour elle en mesme
temps, fit entrer dans la place cinq cens
Gentils hommes, apres en avoir chassé tous
ceux qu'il croyoit interessez pour le Parle-
ment, & toute la Noblesse du pays d'Oüest
ne fit aucun refus de suivre le Marquis
d'Hartsford envoyé par le Roy pour y rece-
voir quelques troupes qui s'estoient offer-
tes à son service.

*Portsmouth
assiégé par
les Parle-
mentaires.*

La declaration de Portsmouth en faveur
du Roy de la Grand' Bretagne, & les prati-
ques du Marquis d'Hartsford dans le pays
d'Oüest estans de grande consideration
pour la suite de cette guerre, les Provinces
voisines de ce port se declarans pour le Par-
lement, s'assemblerent pour bloquer la ville,
prirent vn fort que le Gouverneur avoit fait
faire sur la pointe d'une digue ou langue de
terre proche de la place, la flote que le Com-
te de Warwic commandoit, s'en approcha
pour empescher que l'on ny pût ietter du
secours par mer: Et les Comtes de Pembrok

H
& Bedf
dix Cor
milice d
assiéger
place qu
wic est
Sa Maj
sucez,
mené d
mées B
bon-he
avec cin
le Com
nes de
surpris
prison
tanniq
ventoy
sept m
rendit
qu'apre
fut con
canons
Parr
dres, d
alors au
l'Angle
encor e
bien qu
faire re
Seigneu

1642_0905.jpg

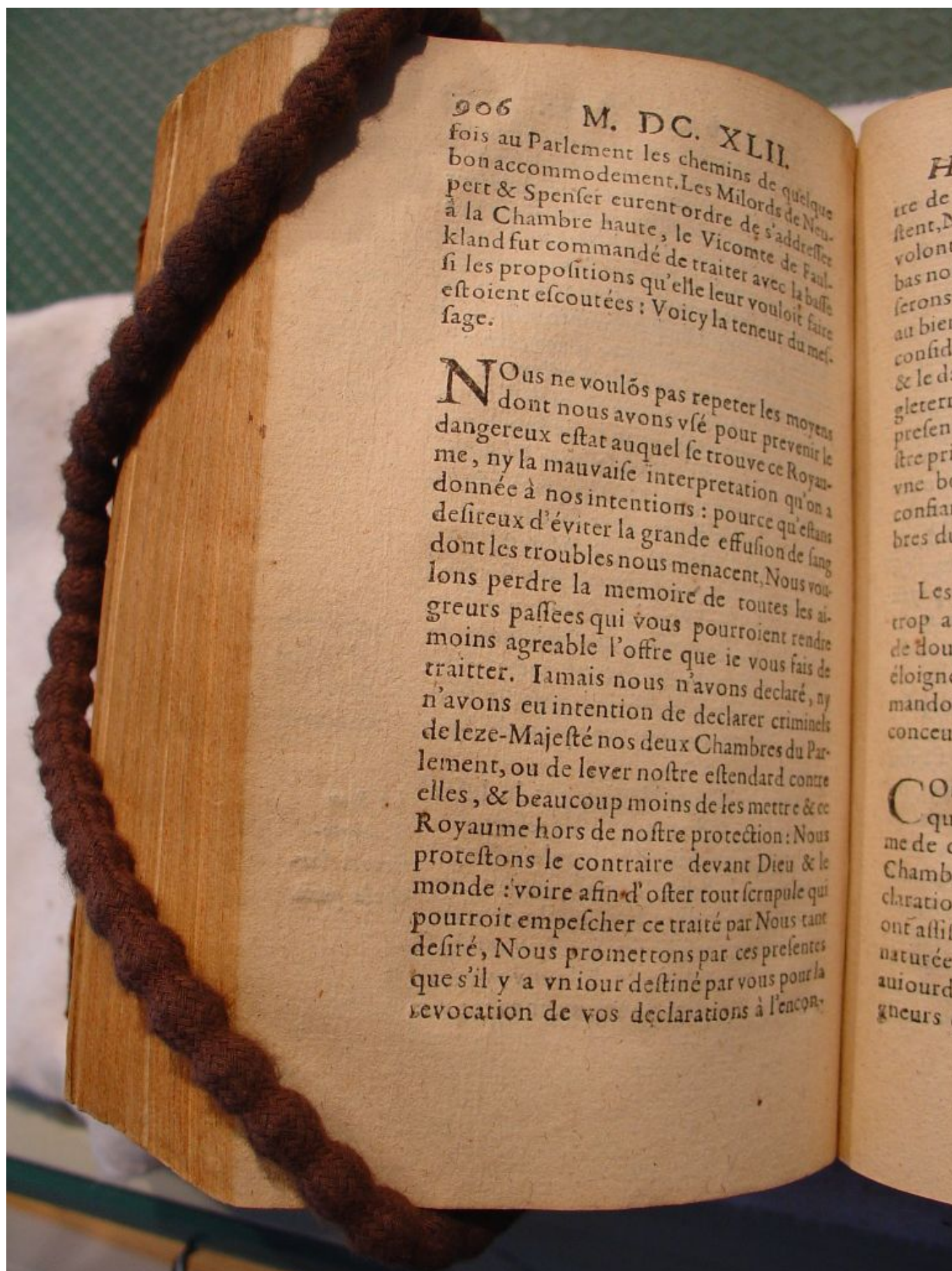


Histoire de nostre Temps. 905
& Bedford avec six regimens d'infanterie, dix Cornettes de cavalerie, la Noblesse & la milice de la Province de Sommerfet allerent assieger le Marquis d'Hartzford dans vne place qu'il fortifioit. Les chasteaux de Warwick estoient aussi battus par les canons de Sa Majesté Britannique, mais avec peu de succes, le Comte de Nortampton fut mal mené devant cette derniere place, les armées Royales n'agirent pas d'ailleurs avec bon-heur, car le Milord Wentworth fut pris avec cinquante cavaliers près de Salisbury, le Comte de Barskir, & quelques Capitaines de la Province de Boukinquam estans surpris en levant des troupes furent menez prisonniers à Londres, & Sa Majesté Britannique s'estant avancée pour investir Coventoy, le Milord Brouk qui commandoit sept mille hommes pour le Parlement se rendit tant à propos devant cette ville, qu'après quelques combats legers, le Roy fut contraint de se retirer avec perte de deux canons.

Parmy tant d'horribles images de desordres, de sang & de feu, qui se presentoient alors aux quatre coings & dans le milieu de l'Angleterre, la bonté Royale voulut faire encor esclater quelque lumiere de douceur, bien qu'elle eut resolu peu auparavant de se faire redouter par la force. Elle envoya trois Seigneurs à Londres, pour ouvrir encor vne

*Le Roy
d'Angle-
terre recher-
che la paix.*

1642_0906.jpg



906

M. DC. XLII.

fois au Parlement les chemins de quelque bon accommodement. Les Milords de Newport & Spenser eurent ordre de s'adresser à la Chambre haute, le Vicomte de Falkland fut commandé de traiter avec la basse si les propositions qu'elle leur vouloit faire estoient escoutées: Voicy la teneur du message.

Nous ne voulõs pas repeter les moyens dont nous avons usé pour prevenir le dangereux estat auquel se trouve ce Royaume, ny la mauvaise interpretation qu'on a donnée à nos intentions: pource qu'estans desirieux d'éviter la grande effusion de sang dont les troubles nous menacent. Nous voulõs perdre la memoire de toutes les aigreurs passées qui vous pourroient rendre moins agreable l'offre que ie vous fais de traiter. Jamais nous n'avons déclaré, ny n'avons eu intention de declarer criminels de leze-Majesté nos deux Chambres du Parlement, ou de lever nostre estendard contre elles, & beaucoup moins de les mettre & ce Royaume hors de nostre protection: Nous protestons le contraire devant Dieu & le monde: voire afin d'oster tout scrupule qui pourroit empescher ce traité par Nous tant desiré, Nous promettons par ces presentes que s'il y a vn iour destiné par vous pour la revocation de vos declarations à l'encon-

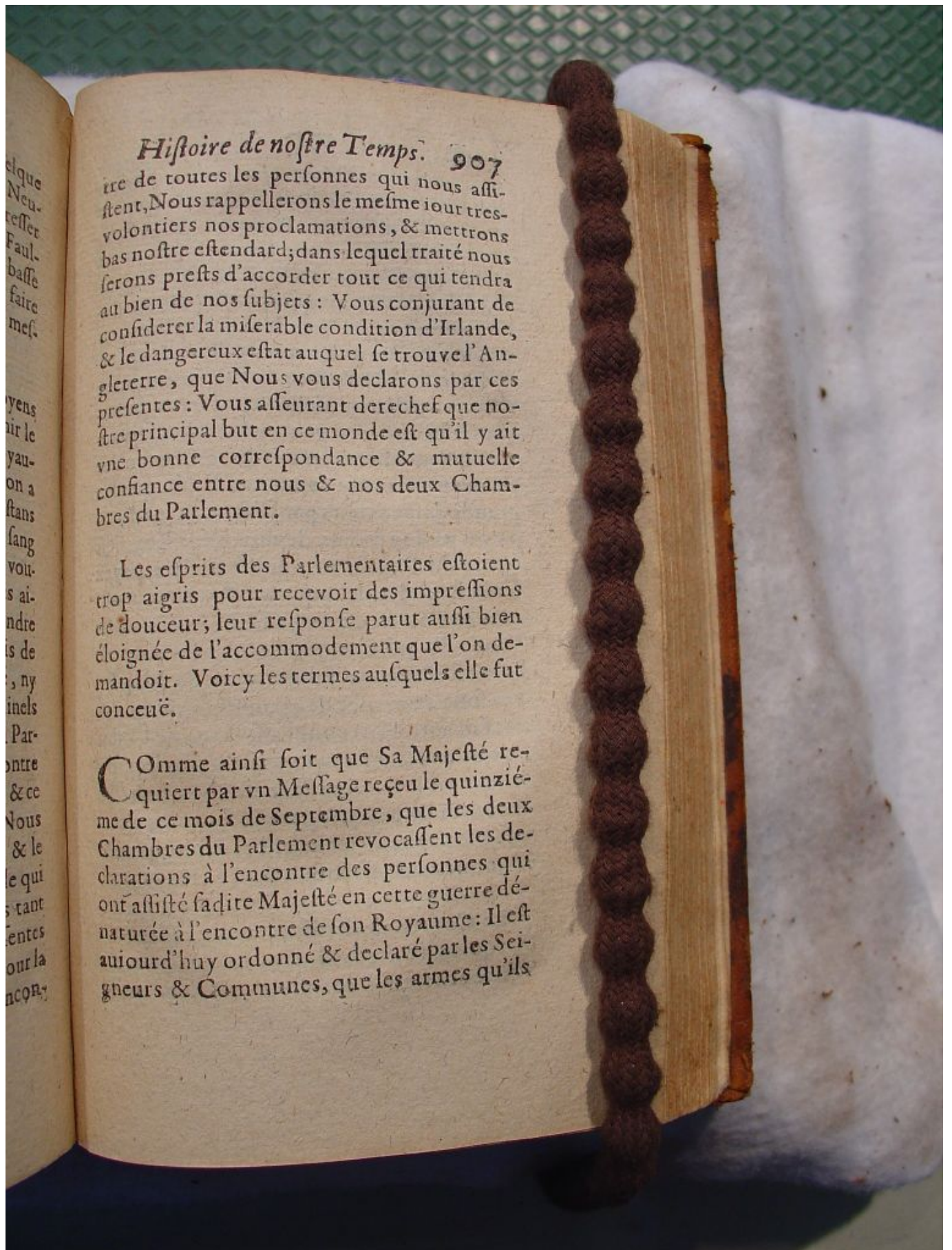
H

tre de
stent, N
volont
bas nos
serons
au bien
confide
& le da
gleterr
present
ltre pri
vne bo
confiar
bres du

Les
trop ai
de dou
eloigné
mandoi
concei

Con
qu
me de c
Chamb
claratio
ont assis
naturee
aujourd
gneurs &

1642_0907.jpg



Histoire de nostre Temps. 907

tre de toutes les personnes qui nous assistent, Nous rappellerons le mesme iour tres-volontiers nos proclamations, & mettrons bas nostre estendard; dans lequel traité nous serons prests d'accorder tout ce qui tendra au bien de nos subjets: Vous conjurant de considerer la miserable condition d'Irlande, & le dangereux estat auquel se trouve l'Angleterre, que Nous vous declarons par ces presentes: Vous assurant derechef que nostre principal but en ce monde est qu'il y ait vne bonne correspondance & mutuelle confiance entre nous & nos deux Chambres du Parlement.

Les esprits des Parlementaires estoient trop aigris pour recevoir des impressions de douceur; leur response parut aussi bien éloignée de l'accommodement que l'on demandoit. Voicy les termes auxquels elle fut conceüe.

Comme ainsi soit que Sa Majesté requiert par vn Message reçu le quinzième de ce mois de Septembre, que les deux Chambres du Parlement revocassent les declarations à l'encontre des personnes qui ont assisté sadite Majesté en cette guerre dénaturée à l'encontre de son Royaume: Il est aujourd'huy ordonné & déclaré par les Seigneurs & Communes, que les armes qu'ils

1642_0908.jpg



908 M. DC. XLII.

ont cy-devant esté contrainsts de prendre,
& qu'ils prendront cy-apres pour la Conser-
vation du Parlement, Religion, Loix & li-
bertez du Royaume, ne seront point mises
bas iusques à ce que Sa Majesté celle de pro-
teger les personnes qui ont esté iugées de-
linquantes par lesdites deux Chambres, ou
qu'elles iugeront cy-apres telles, & qu'el-
les les laissera à la Justice du Parlement, pour
estre procedé contr'elles selon leurs deme-
rites: afin que cette generation & les suivan-
tes puissent estre retenues de tomber en des
crimes si enormes: comme aussi a fin que les
grands despens faits par l'Estat, & les dom-
mages par luy receus depuis que le Roy s'est
separé du Parlement, puissent estre payez
sur le bien des delinquans, & autres mali-
gnes personnes & mal affectionnées au dit
Estat: Et qu'au contraire tous les bons &
bien affectionnez subjets vers Sa Majesté
qui sont en avance de grandes sommes, &
ont fait autresfois pour l'assistance de l'Estat
ou qui en feront cy-apres pour le tirer du
danger où il sera, puissent estre remboursez
de toutes les sommes par eux fournies à cet-
te fin, & payez du bien desdits delinquans &
personnes mal affectionnées à ce Royaume.

Le Comte de Bedford avoit assiégé la
Marquis d'Hartzford dans le Chasteau de
Scherborne qu'il fortifioit, & sept mille

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan